



*Département Opinion
et Stratégies d'Entreprise*

pour



Trajet domicile-travail : Perceptions et réalité des risques

Novembre 2009

1 - La méthodologie

2 - Les résultats de l'étude

A - Les pratiques des salariés en matière de trajet domicile-travail

B - La perception du risque d'accident sur le trajet domicile-travail

C - Les pratiques des employeurs pour l'amélioration du trajet domicile-travail

1 | La méthodologie

Étude réalisée pour : **PSRE**

SALARIES

Échantillons Échantillon de **466 salariés**, extrait d'un échantillon de 1004 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge et profession du chef de famille) après stratification par région et catégorie d'agglomération

Modes de recueil Les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile des personnes interrogées.

Dates de terrain Les 22 et 23 octobre 2009

EMPLOYEURS

Échantillon de **400 dirigeants d'entreprises**, représentatif des entreprises françaises comptant au moins un salarié.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (taille de l'entreprise et secteur d'activité) après stratification par région.

Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (CAWI - Computer Assisted Web Interviewing).

Du 26 au 31 octobre 2009

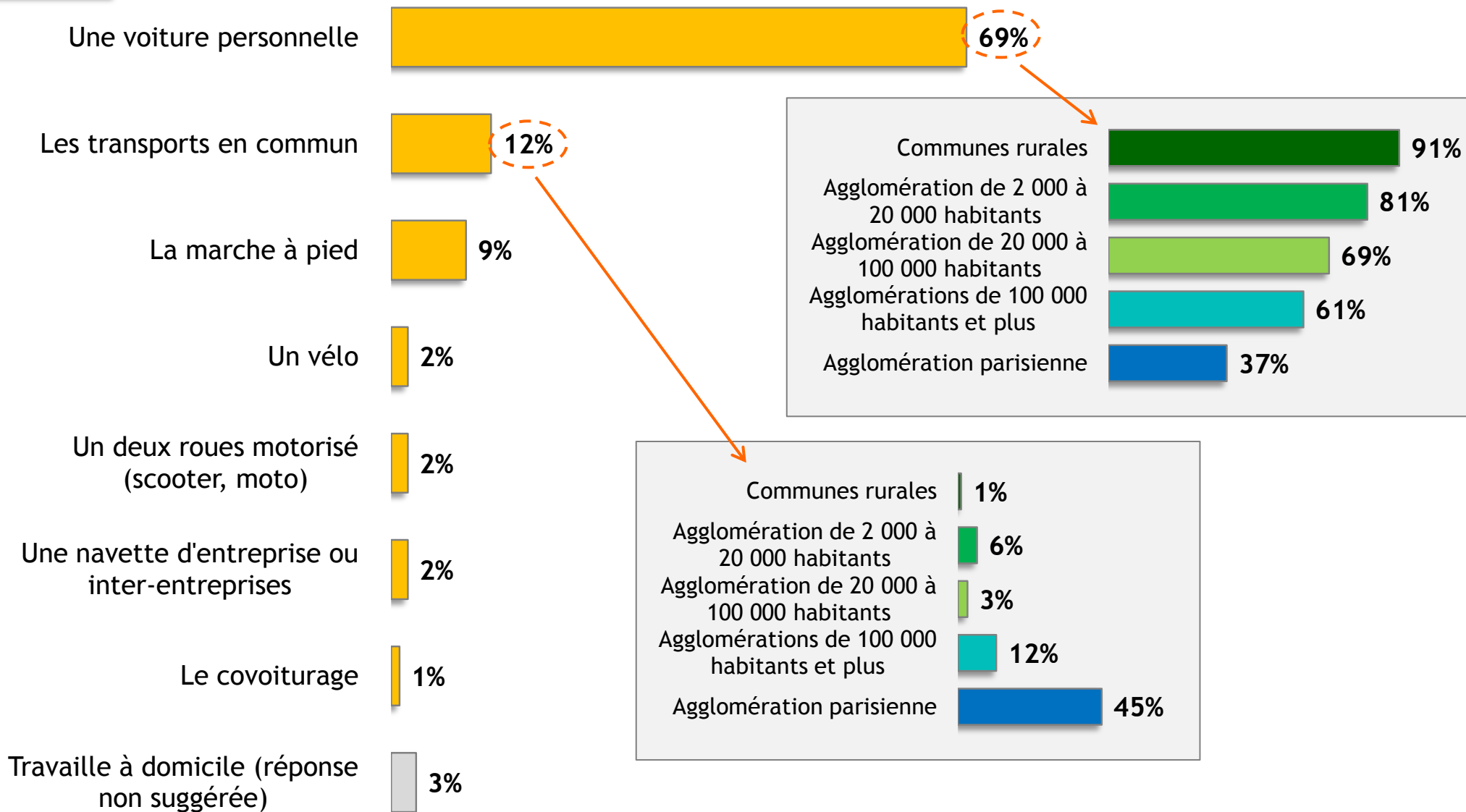
2 | Les résultats de l'étude

A | Les pratiques des salariés en matière de trajet domicile-travail

2 salariés sur 3 se rendent sur leur lieu de travail grâce à leur propre voiture

Question : Pour vous rendre quotidiennement à votre travail, quel mode de transport utilisez-vous principalement ?

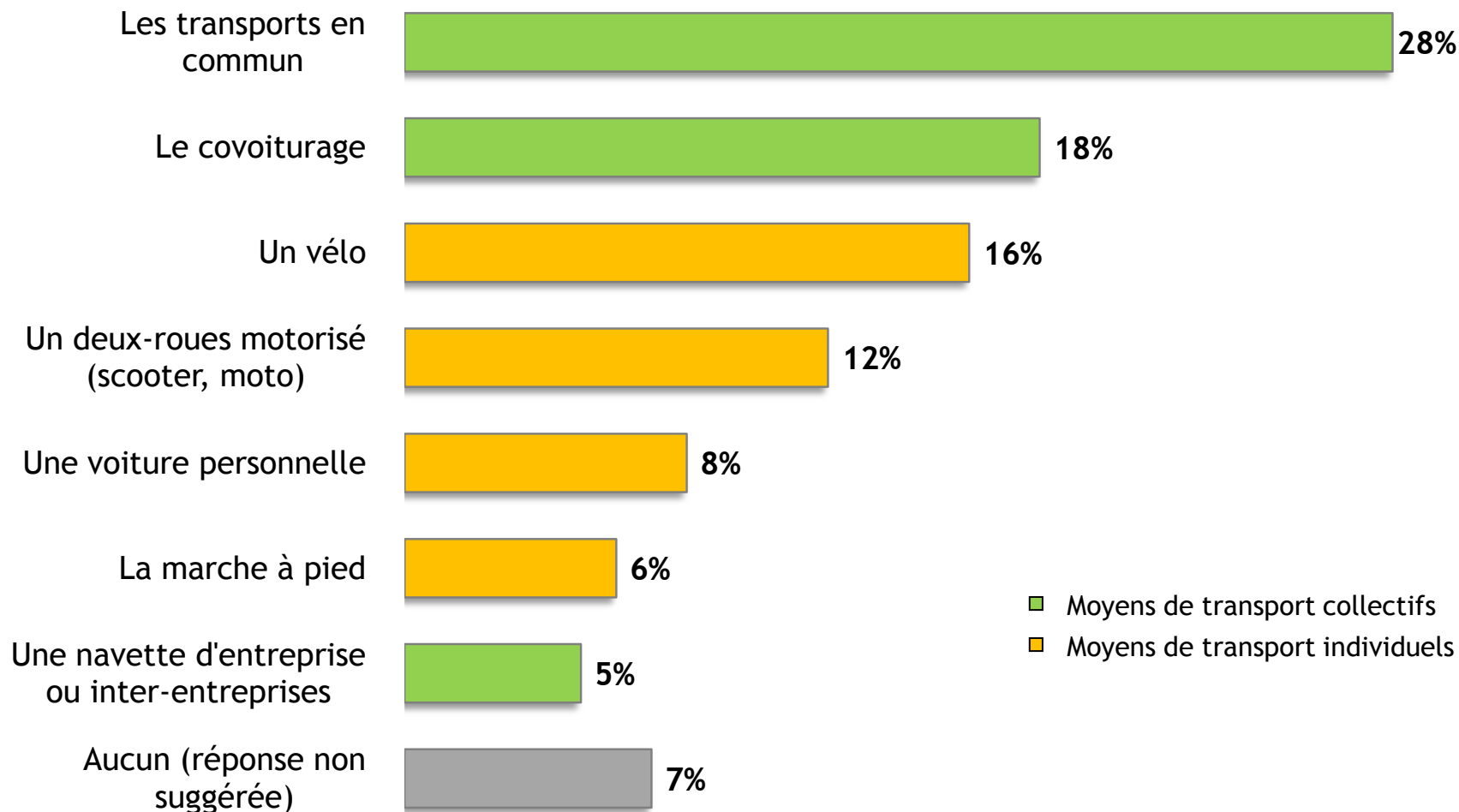
SALARIES



Les transports en commun sont l'alternative au mode principal le plus envisagé pour se rendre sur le lieu de travail

Question : Si cela vous était possible, quel autre mode de transport principal pourriez-vous le plus envisager pour vous rendre à votre travail ?

SALARIES

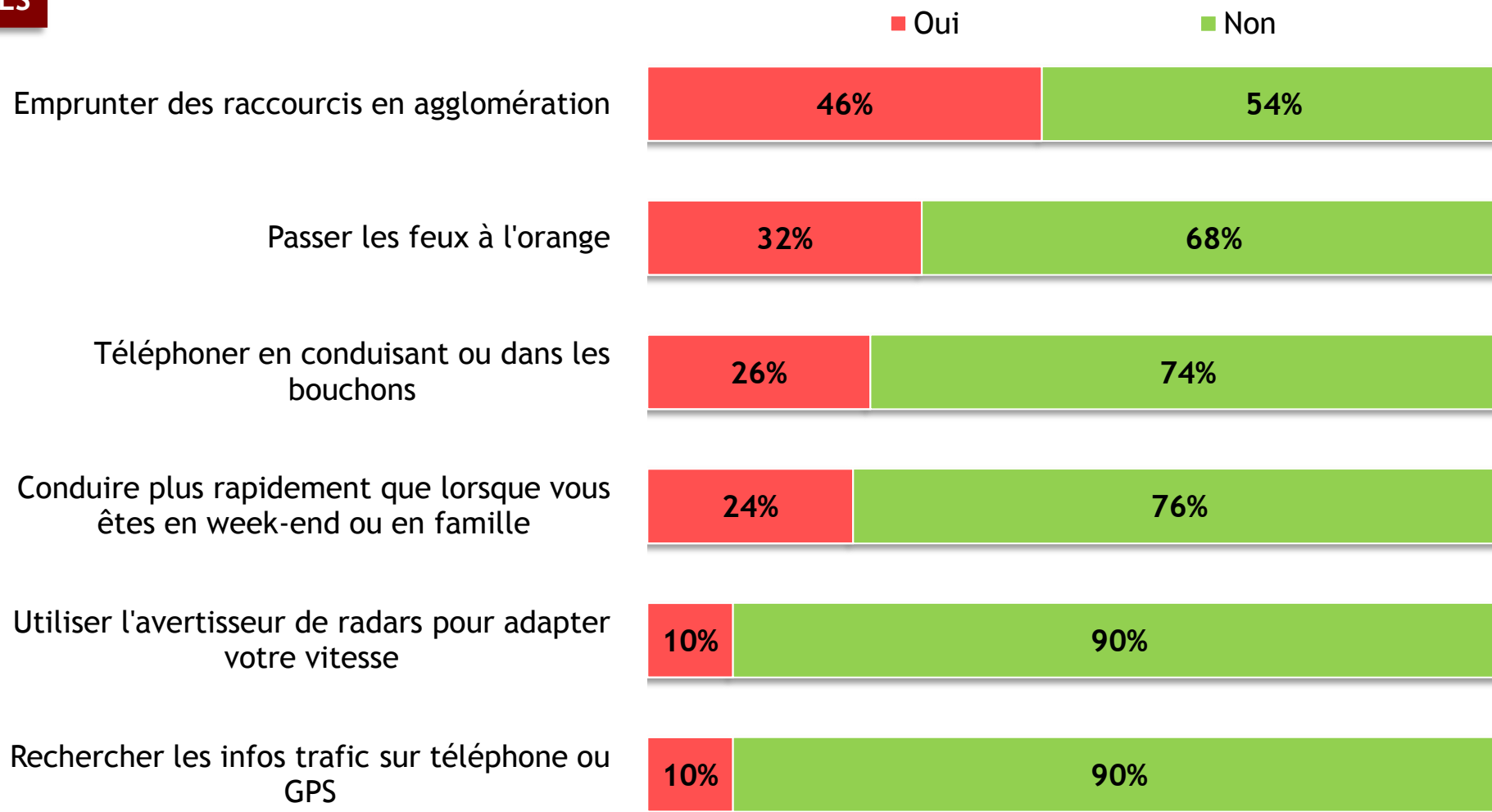


Base : Salariés ne travaillant pas à domicile, soit 97% de l'échantillon de salariés.

Les trajets domicile-travail ne sont pas exempts de conduites à risque

Question : Pour maîtriser votre temps de trajet entre votre domicile et votre lieu de travail, vous arrive-t-il de... ?

SALARIES

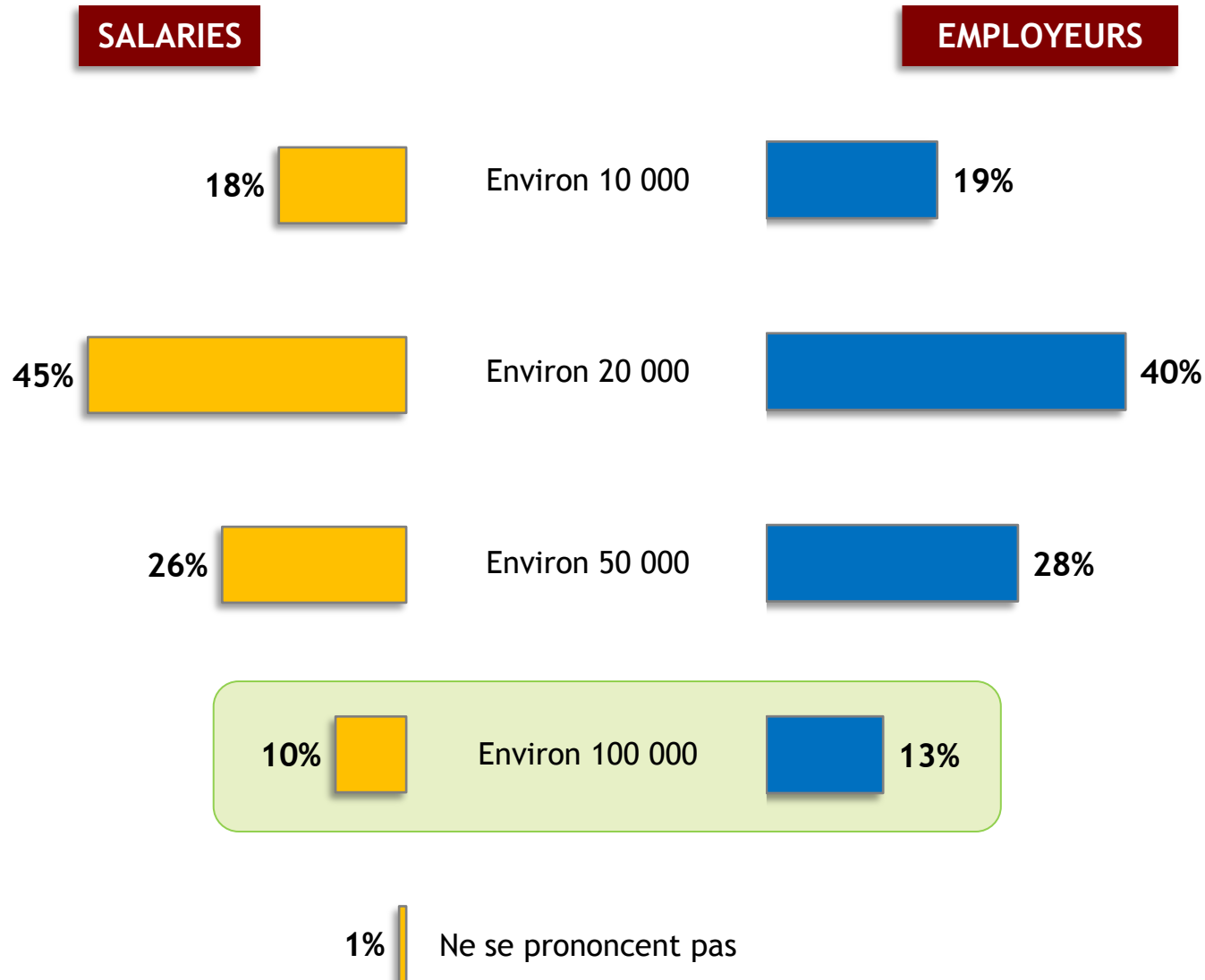


Base : Salariés utilisant une voiture personnelle ou un deux-roues motorisé pour se rendre sur leur lieu de travail, soit 71% de l'échantillon de salariés.

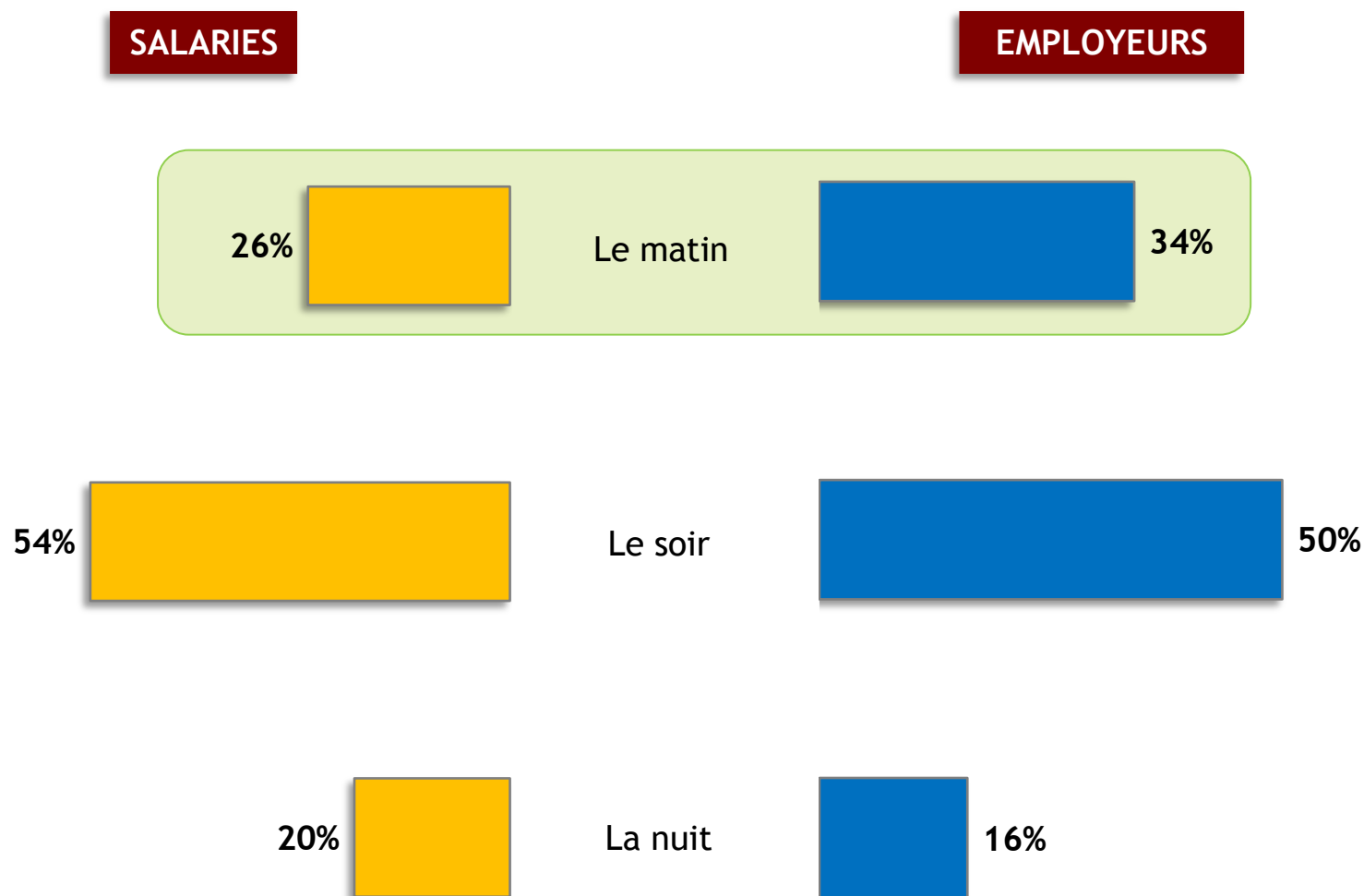
B | La perception du risque d'accident sur le trajet domicile-travail

90% des personnes interrogées sous-estiment le nombre d'accidents sur le trajet domicile-travail entraînant des dommages corporels

Question : Selon vous combien y a-t-il, chaque année en France, d'accidents sur le trajet domicile-travail entraînant des dégâts corporels et donc un arrêt de travail ?



Question : Selon vous, à quel moment de la journée les accidents sur le trajet domicile-travail se produisent-ils le plus souvent ?



Question : Et à quel moment dans la semaine les accidents sur le trajet domicile-travail se produisent-ils le plus souvent ?

SALARIES

EMPLOYEURS

11%

En début de
semaine

21%

89%

En fin de
semaine

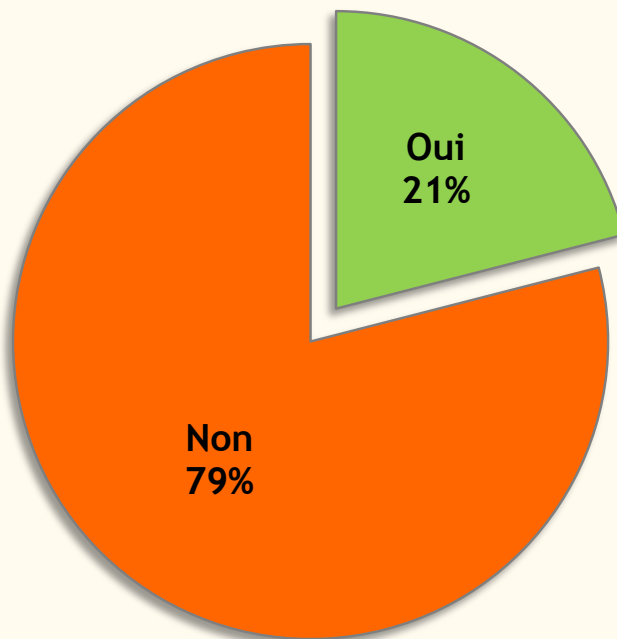
79%

C | Les pratiques des employeurs pour l'amélioration du trajet domicile-travail

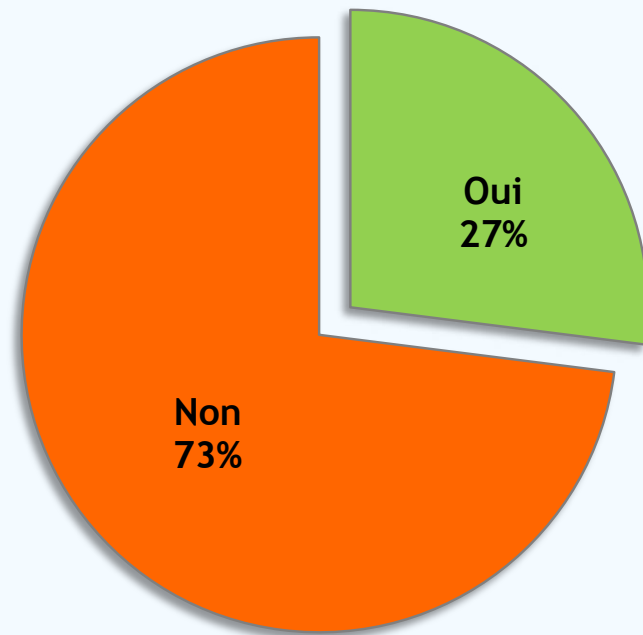
Seul 1 employeur sur 4 s'intéresse au risque d'accident sur le trajet domicile-travail

Question : Selon vous, votre entreprise (administration/collectivité) a-t-elle cherché à mieux connaître les risques d'accidents encourus par ses salariés sur le trajet domicile-travail ?

SALARIES



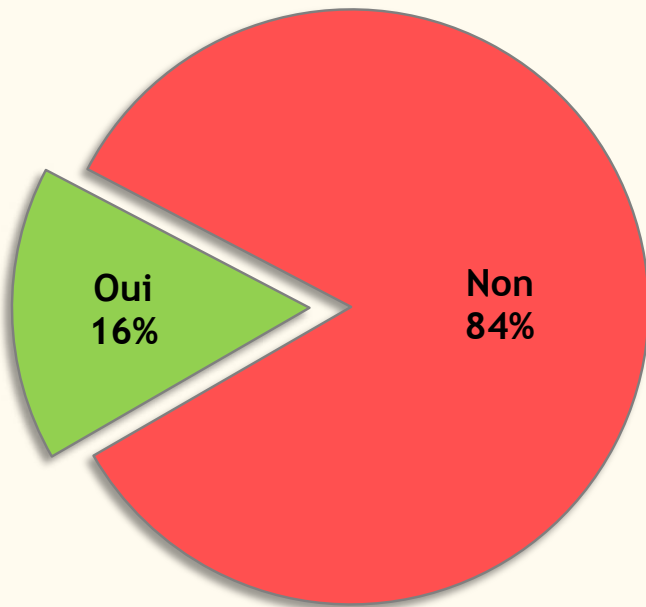
EMPLOYEURS



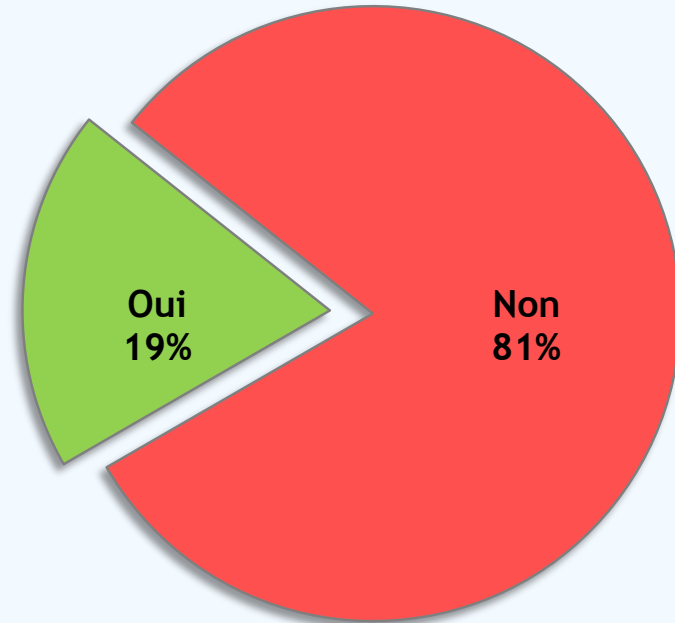
Seul 1 employeur sur 6 a mis en place des actions de prévention du risque d'accident sur le trajet domicile-travail

Question : Le risque d'accident encouru par les salariés sur le trajet domicile-travail fait-il l'objet d'actions de prévention organisées par votre entreprise (administration ou collectivité) ?

SALARIES



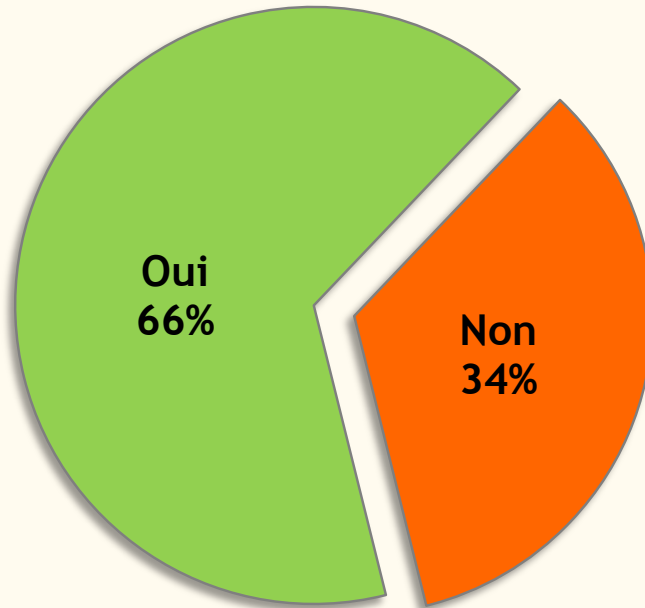
EMPLOYEURS



Une forte demande des salariés pour s'intéresser aux déplacements peu suivie par les employeurs

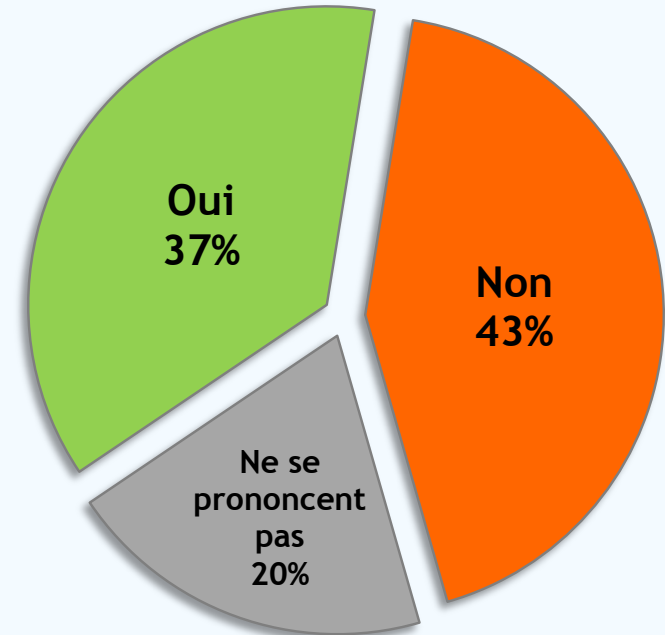
Question : Selon vous, votre entreprise (administration/collectivité) devrait-elle s'intéresser à la qualité des déplacements domicile-travail et mettre en place des actions de prévention ?

SALARIES



Base : Salariés dont l'entreprise n'a pas mis en place des d'actions de prévention, soit 84% de l'échantillon de salariés.

EMPLOYEURS

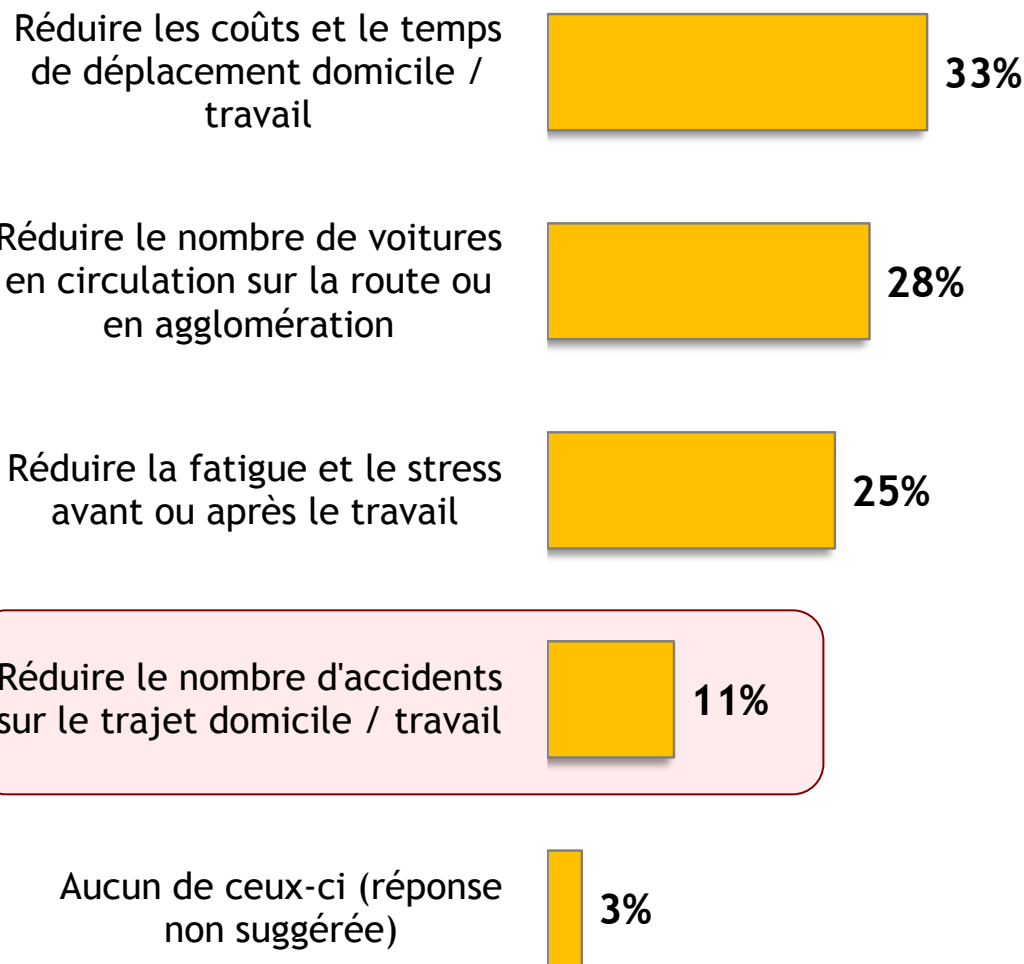


Base : Employeurs dont l'entreprise n'a pas mis en place des d'actions de prévention, soit 81% de l'échantillon d'employeurs.

La réduction du risque d'accident sur le trajet domicile-travail ne constitue pas un avantage prédominant à changer les pratiques

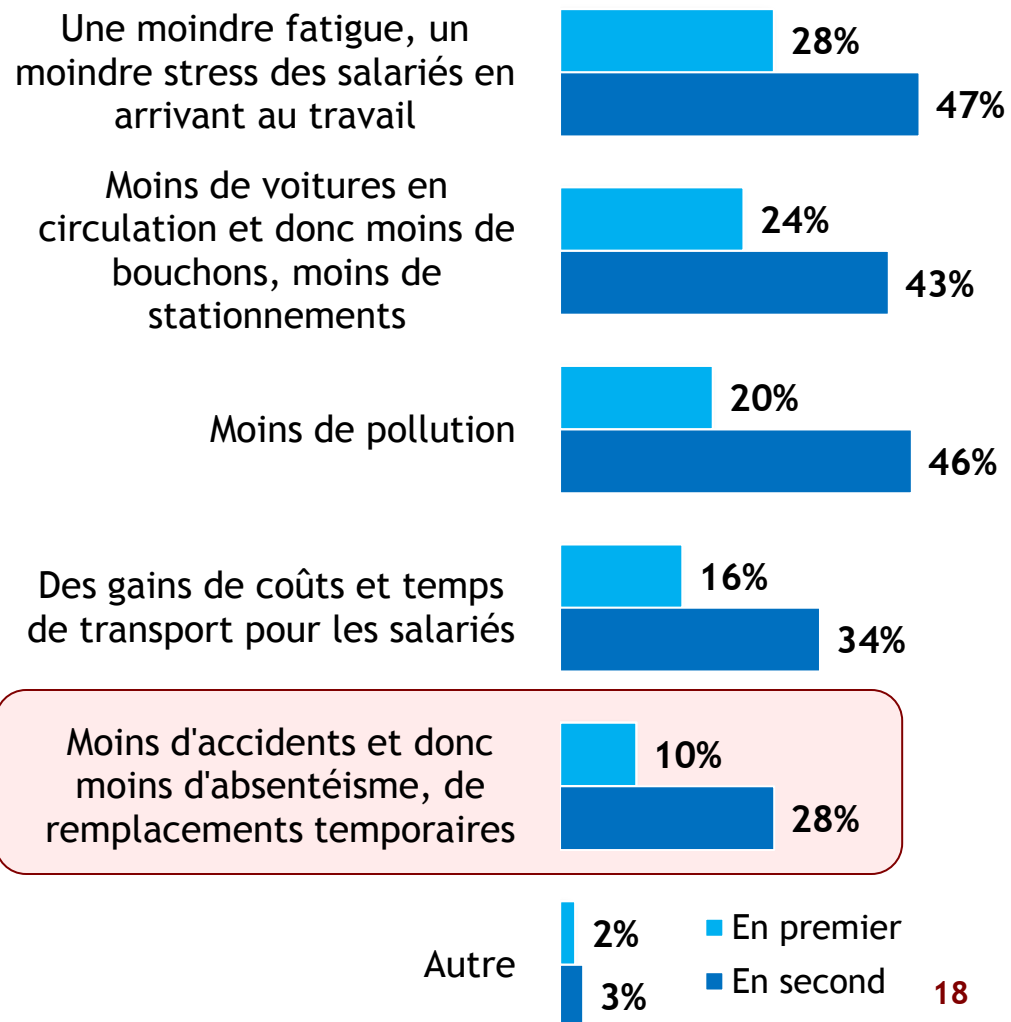
Question : Selon vous, si votre entreprise (administration/collectivité) s'intéressait aux conditions de trajet entre le domicile et le lieu de travail, quel en serait le principal avantage attendu ?

SALARIES

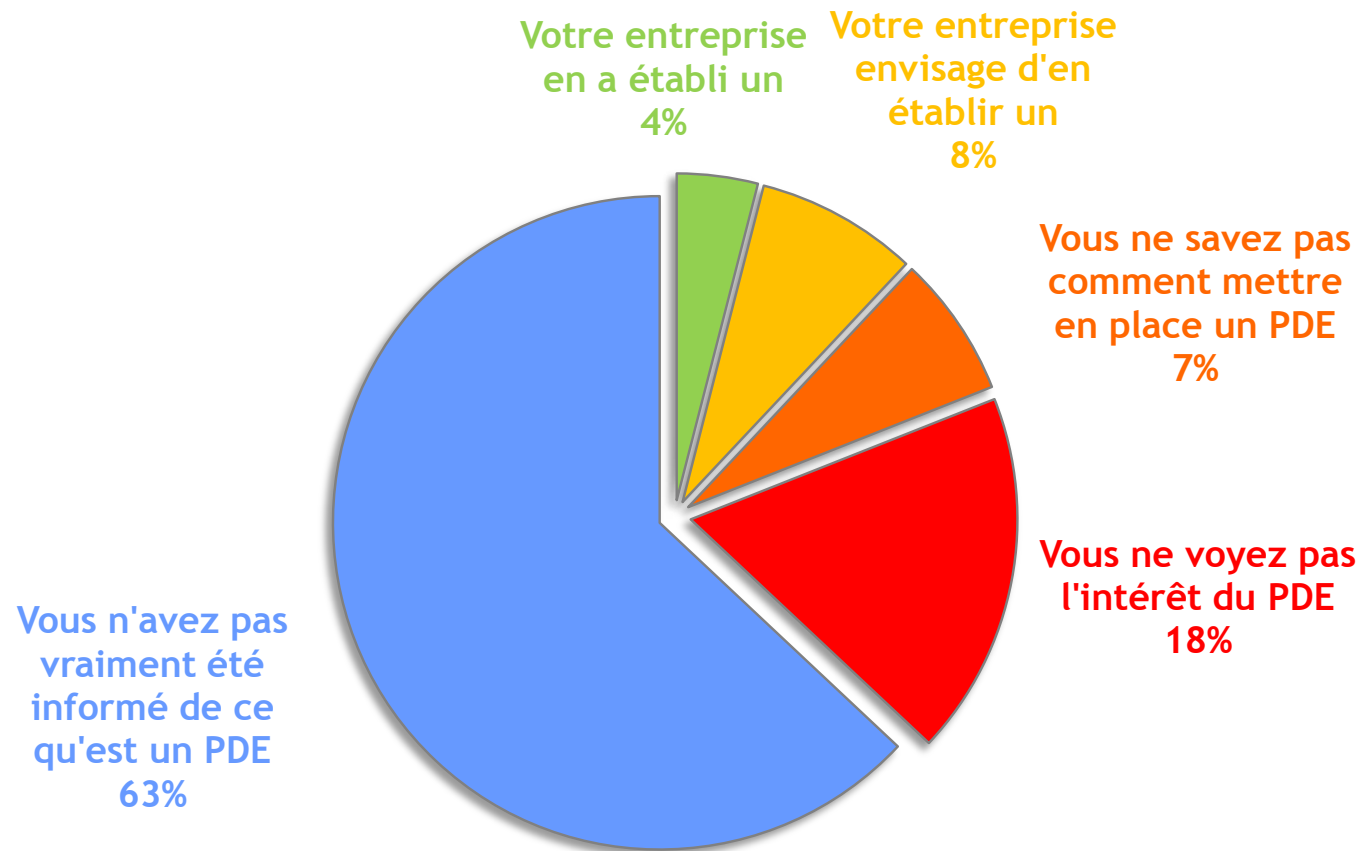


Question : Si les salariés de votre entreprise utilisaient les transports en commun pour venir travailler, quels seraient pour vous les deux avantages principaux ?

EMPLOYEURS



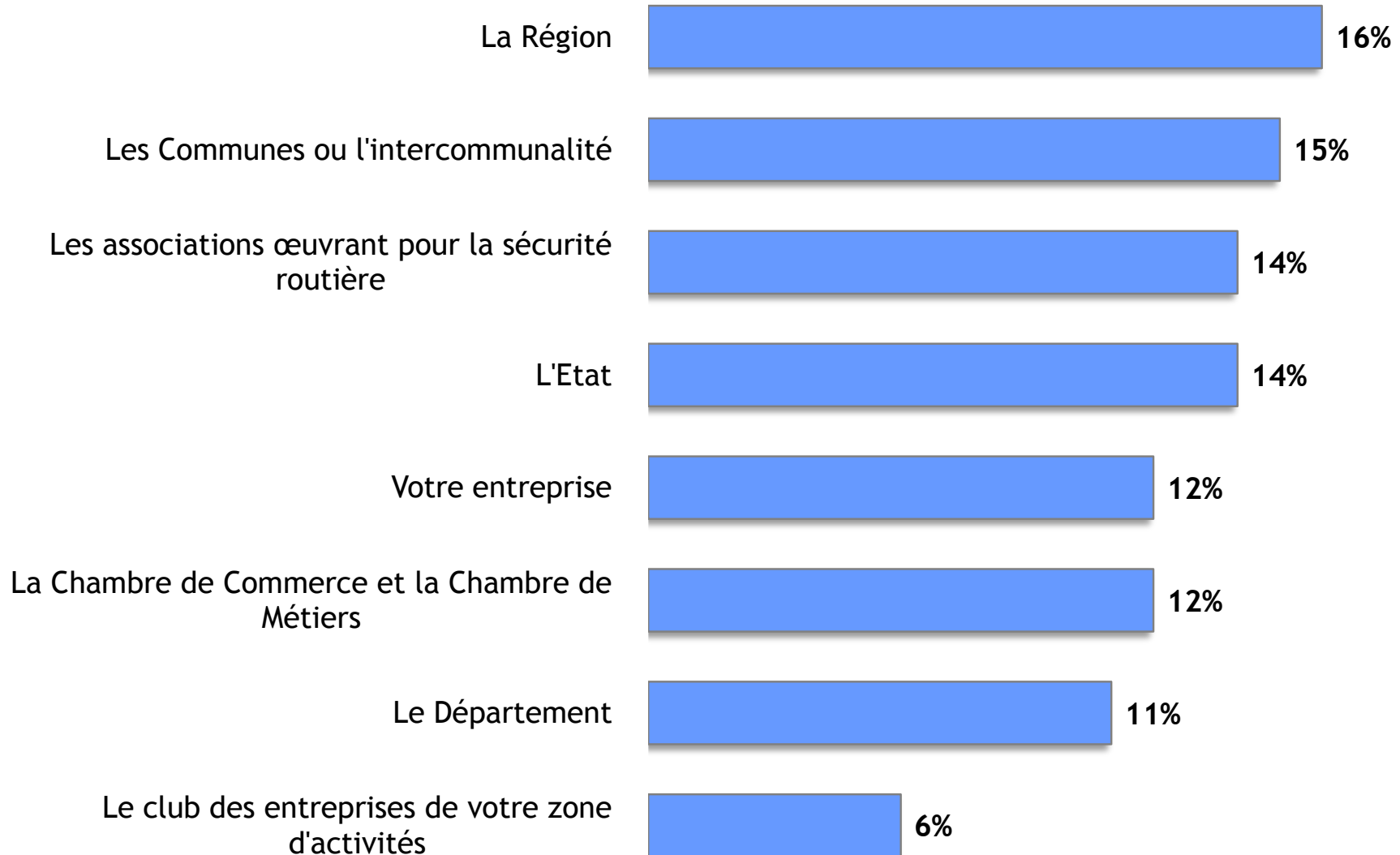
Question : Le PDE (Plan de Déplacements d'Entreprise) correspond à un ensemble de mesures, décidées par le gouvernement et proposées aux entreprises, afin de réduire l'utilisation de la voiture personnelle sur le trajet domicile - travail. Qu'en est-il au sein de votre entreprise ?

EMPLOYEURS

Les employeurs ne voient pas quel acteur est le mieux placé pour prendre la tête de la concertation sur la réduction du risque

Question : Selon vous, qui est le mieux placé pour prendre la tête de la concertation afin de coordonner les actions de réduction du risque d'accident sur le trajet domicile-travail ?

EMPLOYEURS



Fabienne GOMANT

Directrice d'études

Département Opinion et Stratégies d'entreprise

fabienne.gomant@ifop.com

Cécile LACROIX-LANOË

Chargée d'études

Département Opinion et Stratégies d'entreprise

cecile.lacroix-lanoe@ifop.com

ifop
6-8 rue Eugène Oudiné
75013 Paris
☎ 01 45 84 14 44

A propos de l'Ifop

Ifop, Institut Français d'Opinion Publique : l'Ifop est depuis sa création en 1938 le pionnier et l'un des leaders sur le marché des sondages d'opinion et des études de marché, au croisement de l'actualité politique et économique, des sciences humaines et du marketing. L'Ifop intervient dans une cinquantaine de pays dans le monde, à partir de ses quatre implantations à Paris, Toronto, Buenos Aires et Shanghai.

Pour plus d'information : www.ifop.com

Contact presse :

Sophie CAZAUX

Cinquième Pouvoir

scazaux@cinquiemepouvoir.com

01 41 40 93 91



psre@wanadoo.fr

www.asso-psre.com